

Panneaux touristiques de direction

Les exploitants touristiques admissibles peuvent se prévaloir du Programme de panneaux touristiques de direction (TD). De couleurs bleu et blanc, les panneaux TD sont fabriqués et installés par le MDTI à l'intérieur de l'emprise de route. Il existe trois catégories de panneaux touristiques de direction et leur coût dépend de la catégorie. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de panneaux touristiques de direction, communiquez avec la coordonnatrice de la signalisation commerciale du ministère des Transports et de l'Infrastructure, par courriel signalisation.commerciale@gnb.ca

a) Panneau TD d'attraction – route principale



b) Panneau TD d'attraction – route secondaire



c) Panneau TD de destination

	nom de l'entreprise	10 km
	nom de l'entreprise	13 km
	nom de l'entreprise	15 km
	nom de l'entreprise	20 km